

L'Afrique de l'Ouest fait plier l'ex-junte au Mali, accord sur la transition



L'Afrique de l'Ouest a fait plier samedi l'ex-junte au pouvoir au Mali, qui a dû accepter le maintien du président intérimaire Dioncounda Traoré à la tête de la transition dans ce pays en pleine crise depuis le putsch du 22 mars.

Les auteurs du coup d'Etat "adhèrent" aux décisions de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) prévoyant que M. Traoré dirige la transition jusqu'à l'organisation d'élections, ont annoncé l'ex-junte et une délégation de la Cédéao samedi.

"Un accord de principe a été trouvé", a déclaré à la télévision publique malienne le chef des ex-putschistes, le capitaine Amadou Haya Sanogo, après avoir reçu les ministres burkinabè Djibrill Bassolé et ivoirien Adama Bictogo, dépêchés samedi au Mali par la Cédéao.

Dioncounda Traoré, qui a prêté serment le 12 avril comme chef de l'Etat par intérim, "va rester au pouvoir pour diriger la transition", a indiqué une source militaire dans l'entourage du capitaine Sanogo.

Le ministre Djibrill Bassolé a confirmé cette "convergence de vues" et a indiqué que des mesures "d'accompagnement" restaient à mettre au point.

La délégation de la Cédéao sera renforcée dimanche par des représentants de l'ONU et de l'Union africaine pour "passer un message clair: que la junte doit rester en dehors du processus politique", a déclaré le ministre ivoirien des Affaires étrangères, Daniel Kablan Duncan, à la fin d'un sommet de ministres ouest-africains à Abidjan sur les crises au Mali et en Guinée-Bissau.

A la moindre entorse, des sanctions seraient "appliquées automatiquement", a-t-il averti.

Les ex-putschistes qui ont renversé le 22 mars le régime d'Amadou Toumani Touré sont restés jusque-là incontournables, bien qu'ils aient officiellement rendu le pouvoir aux civils en vertu d'un accord-cadre conclu avec la Cédéao le 6 avril.

Ils entendaient faire partir M. Traoré dès mardi prochain, soit au terme du délai constitutionnel de 40 jours pourtant déclaré intenable dans l'accord-cadre. La Cédéao avait au départ prévu une transition d'un an, mais aucune précision sur la durée du processus n'a été donnée samedi à Abidjan et Bamako.

Cette détente avait été préparée par l'adoption vendredi par l'Assemblée nationale d'un projet de loi accordant l'amnistie aux auteurs du coup d'Etat.